L'accueil des réfugié.es afghan.es en Europe : une politique migratoire insuffisante et irresponsable

Près de 2600 personnes Afghan.es sont arrivées en France et ont reçu un visa de 15 jours depuis la prise de pouvoir par les Talibans le 15 août 2021. Mais des centaines d'Afghan·es, en droit de rejoindre la France, restent bloqué·es dans leur pays. Ceux arrivé·es après l'opération font face à d'importantes difficultés.

Les soldats américains, comme la France et l'UE, ont seulement eu quinze jours, jusqu'au 31 août, pour évacuer des Afghan.es menacé.es par le nouveau régime, notamment des femmes, des défenseurs des droits humains, des journalistes ou des fonctionnaires de l'ancien gouvernement. Si les Afghan.es fuient l'Afghanistan pour conserver leurs droits humains, les associations sur place restent sceptiques quant à leurs statuts de réfugié.es en Europe.

Pour les réfugiés afghan.es, un soutien indirect, pas de proposition d'accueil concrète de la part de l'UE

La Pologne, la Hongrie, l'Autriche et le Danemark s'opposent clairement à l'accueil des réfugié·es afghan·es. Selon eux, une aide sur place et un chèque de <u>80 milliards d'euros</u> délivré par la Commission semblent suffisants. Redoutant une vague migratoire sans précédent, ils préfèrent confier la responsabilité de l'accueil aux pays voisins. Toutefois, l'accueil des réfugié.es reste possible si le pays le souhaite et s'il donne la priorité aux plus menacés.

Pourtant, la question de l'accueil des réfugié.es Afghan.es n'a jamais posé problème en Europe. Depuis 40 ans, l'Afghanistan est le pays qui produit le plus de migrants dans le monde, devant la Syrie et le Venezuela, avec <u>6.5 millions de réfugié.es</u> qui émigrent principalement dans les pays voisins, l'Iran et le Pakistan, ou à l'intérieur du pays. L'aide humanitaire sur place assure la majorité de l'enjeu migratoire en garantissant l'accès à l'eau, à l'éducation, aux banques et pour veiller au respect des droits fondamentaux.

Un accueil inégal et insuffisant sur le territoire français

La France a évacué près de <u>2600 Afghan.es</u> dans des centres d'accueil depuis août. Si leur dossier est traité en priorité par L'Office français des réfugiés et apatrides (OFPRA), les Afghan.es arrivé.es après l'opération de rapatriement font face à un appareil administratif lent et complexe, qui pose de nombreux obstacles à leur demande d'asile. Certains Afghan.es, en droit de venir sur le sol français, sont restés en Afghanistan, au péril de leur vie.

Bien que la France soit le pays qui accueille le plus grand nombre de d'Afghans en Europe, environ 10 000 par an, le taux de reconnaissance du statut de demandeur d'asile est seulement de 60 à 70% en moyenne, toutes voies de recours effectuées. Le regroupement familial, qui permet à un ressortissant étranger régulièrement installé en France d'être rejoint par les membres de sa famille, est compliqué, voire impossible, puisqu'il faut pouvoir rejoindre un pays voisin pour le déclencher.

L'annonce du ministre Polonais de la Défense Mriusz Blaseczak lundi 25 octobre du déploiement de 10 000 soldats à la frontière pour lutter contre l'arrivée des migrant.es depuis la Biélorussie confirme la fermeture de l'Union Européenne aux réfugié.es alors que la pression migratoire n'a jamais été aussi forte et primordiale en termes de droits humains.

<u>LE MONDE</u>, L'Union européenne bute sur une politique d'accueil des réfugiés afghans (24/08/2021)

Réfugiés afghans en France : le parcours du combattant pour faire venir sa famille (01/09/2021)

ESPRIT, Quel accueil pour les réfugiés Afghans? (01/10/2021)

<u>OUEST-FRANCE</u>, Afghanistan. Un rapport de plusieurs ONG dénonce les nombreux abus des talibans (21/09/2021)

<u>LE FIGARO</u> – Pologne : bientôt 10.000 soldats à la frontière avec la Biélorussie pour empêcher les migrants de traverser (25/10/2021)